

Département de : LOZERE

Commune : AUROUX

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le

ID : 048-214800104-20230118-2023_1_1-DE

Présents : 9

Absents : 1

Absents représentés : 1

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022 :
DELIBERATIONS N°2022 / 13-1 à 2022 / 13-6

Date de la convocation : 9 Décembre 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 15 Décembre

A 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : BRUNEL Hélène, DELMAS Pascal, LIAGRE Régis, PIJEAU Anne-Marie, RICHARTE Guy, RUIZ Jérôme, SUAOU Julian, TAULEMESSE Valérie, VILLEDIEU Jérôme

Absent(s) excusé(s) : MOURGUES Emmanuel

Absent(s) représenté (s) : WASSELIN Dylan par SUAOU Julian

Secrétaire de Séance : RUIZ Jérôme

2022/13-1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du 16 et 30 Novembre 2022

Approuvé à l'unanimité

2022-13-2 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Approuvé à l'unanimité

2022-13-3 : Tarif eau et assainissement 2023

Assainissement : Inchangé

Eau potable :

Abonnement : 75 €

Tranche 1 : de 0 à 30 m³ : 1,66 € le m³ (augmentation de 10%)

Tranche 2 ≥ 31 m³ : 0,87 € le m³ (augmentation de 10%).

Approuvé à l'unanimité

2022-13-4 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Chazeaux pour l'achat de la parcelle F8 de la section de Chazeaux par Mme et M. LOMBARD

Approuvé à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le

ID : 048-214800104-20230118-2023_1_1-DE



2022-13-5 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Florac pour l'achat d'une partie des parcelles E 1037 et E 959 de la section de Florac par Mme et M. BENAZET

Approuvé à l'unanimité

2022-13-6 : Convention Refacturation à l'Association Saint Nicolas des travaux effectués à l'EHPAD

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Audit Energie :

Lozère énergie serait bientôt dans l'incapacité d'assurer ledit audit. A suivre...

Le SDEE propose la mise en place d'une convention.

Pour information, la région amène une subvention dès lors que l'indice C (ou mieux, A ou B) est obtenu.

Jérôme RUIZ
Secrétaire de séance

Anne-Marie PIJEAU
Maire d'Auroux